

CORONAVIRUS | COVID-19

19 mars 2021

Point de situation quotidien

en Provence-Alpes-Côte d'Azur

A RETENIR

Au niveau régional, la circulation virale reste élevée et supérieure à celle observée au niveau national. Le taux de positivité diminue légèrement à 8,0 % et le taux d'incidence est stable à 334 pour 100 000 habitants.

Les taux d'incidences tous âges restent supérieurs à 200 pour 100 000 habitants dans tous les départements. C'est également le cas pour les personnes âgées de 65 ans et plus sauf dans les Alpes-de-Haute-Provence et le Var. Concernant le taux de positivité, il est en baisse chez les plus de 80 ans mais surtout chez les 0-20 ans. La forte baisse observée chez ces derniers est liée à l'organisation des campagnes de dépistage salivaire en établissements scolaires et explique en partie aussi la baisse relative du taux de positivité régional.

La part des variants d'intérêt est stable comparé à la S09. Le variant 20I/501Y.V1 (anglais) est largement majoritaire. Les variants 20H/501Y.V2 (sud-africain) ou 20J/501Y.V3 (brésilien) restent encore très minoritaires.

Si les hospitalisations conventionnelles pour la Covid-19 (files actives) ont baissé en semaine 10, les hospitalisations en réanimation (et autres soins critiques) continuent d'augmenter. Le nombre de personnes décédées à l'hôpital diminue depuis 6 semaines mais reste toujours à un niveau élevé.

L'impact de l'épidémie dans les établissements et services médico-sociaux poursuit sa baisse en semaine 10 avec une diminution du nombre de personnels et de résidents contaminés et du nombre de décès.

L'amélioration, encore cette semaine, de plusieurs des indicateurs observés chez les 75 ans et plus (résultats des dépistages, hospitalisations, cas et décès en Ehpad) traduit les premiers effets de la vaccination.

A la date du 16 mars 2021, 463 490 personnes ont reçu au moins une première dose de vaccin contre la COVID-19 en région Paca. Parmi elles, 190 363 personnes ont reçu une seconde dose. Au total, plus de 37 % de la population âgée de 75 ans et plus a reçu une première dose de vaccin et plus de 19 % ont reçu 2 doses. A noter, plus de 20 000 doses ont été administrées ce week-end en Paca grâce à la mobilisation importante de nombreux acteurs de la vaccination.

** Actuellement, 4 variants « d'intérêt » ont été identifiés au niveau international mais plusieurs autres variants porteurs de mutations sont régulièrement identifiés et surveillés par le centre national de référence (CNR). Ces variants justifient la mise en place d'une surveillance épidémiologique et de mesures de gestion spécifiques au niveau national.*

A l'hôpital

Bilan au 19 mars

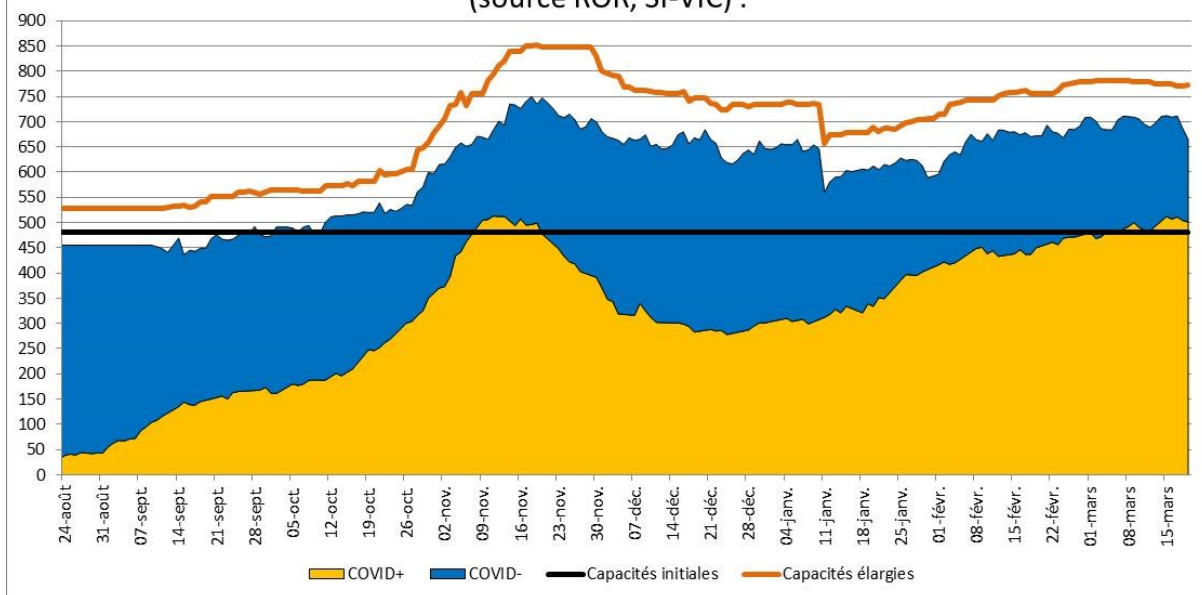
Entre parenthèses figurent les évolutions par rapport au dernier bilan publié par l'ARS Paca.

	Hospitalisations conventionnelles	Réanimations (réanimation, unité soins continue et soins intensifs)	Patients en soins de suite et de réadaptation (SSR)	Ratio de patients Covid en réanimation/ capacité initiale* (%)	Taux d'occupation des lits de réanimation (%)	Décès à l'hôpital (depuis le début de la crise)
Région Paca	1 460 (+12)	501 (-3)	1 036 (-4)	104,4	86,1	6 352 (+33)
Alpes-de-Haute-Provence	58 (+7)	7 (-1)	86	116,7	81,3	206
Hautes-Alpes	49 (+2)	7	71	87,5	58,3	223 (+1)
Alpes-Maritimes	340 (-4)	131 (+3)	214 (+5)	150,6	82,6	1 233 (+4)
Bouches-du-Rhône	598 (+2)	275 (-4)	453 (-12)	90,2	88,7	2 894 (+19)
Var	269 (+1)	67	141 (+1)	115,5	87,3	1 085 (+8)
Vaucluse	146 (+4)	14 (-1)	71 (+2)	87,5	81,0	711 (+1)

Les capacités initiales correspondent au nombre de lits autorisés avant la crise Covid-19 en fonctionnement courant des établissements de santé.

A l'hôpital

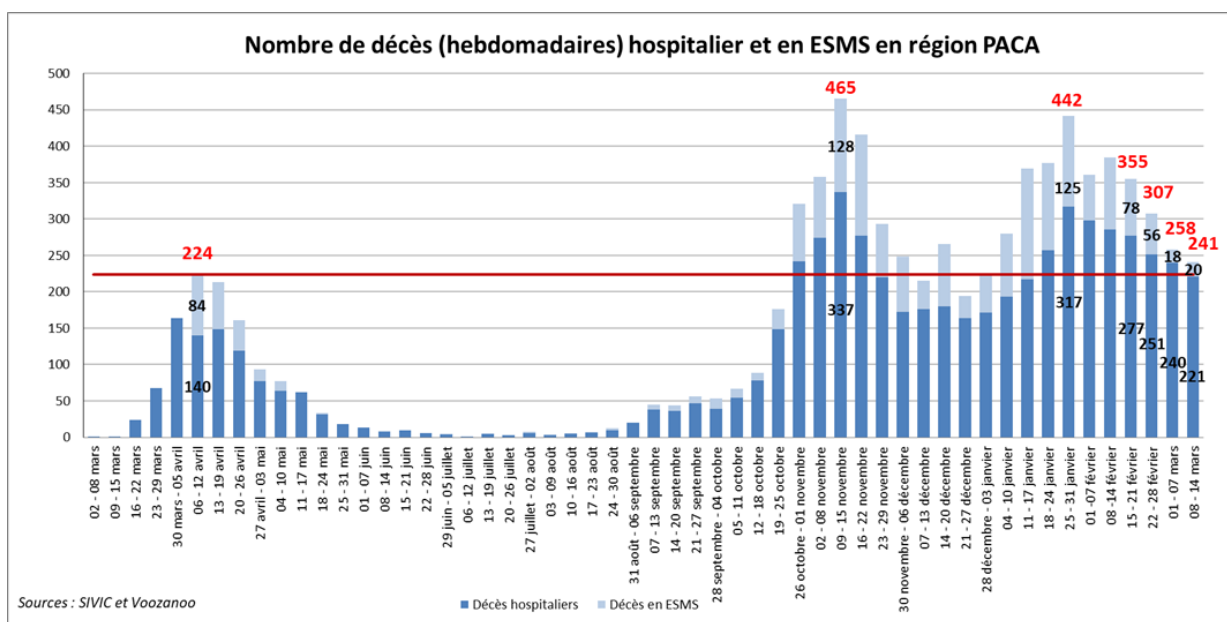
Evolution du nombre de patients dans les unités de réanimation (source ROR, SI-VIC) :



Evolution du nombre de patients dans les unités de réanimation en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Les décès

Nombre de décès (hebdomadaires) hospitalier et en ESMS en région PACA



Evolution du nombre décès hospitaliers et en établissements médico-sociaux par semaine calendaire.

En Ehpad

Les données ci-dessous sont actualisées chaque mardi. Date de la dernière mise à jour : 16 mars 2021.

Depuis le début de la crise (7 mars 2020)	Résidents Covid-19 en Ehpad	Décès Covid-19 signalés en Ehpad
Région Paca	17 286	1 945
Alpes-de-Haute-Provence	710	106
Hautes-Alpes	618	73
Alpes-Maritimes	4 096	443
Bouches-du-Rhône	6 889	712
Var	3 401	428
Vaucluse	1 572	183

Suivi des clusters

Nombre de clusters	Actifs
Région Paca	495
Alpes-de-Haute-Provence	23
Hautes-Alpes	11
Alpes-Maritimes	130
Bouches-du-Rhône	199
Var	102
Vaucluse	30



Les clusters dits « actifs » sont en cours d'investigation par les équipes de l'ARS et de Santé Publique France.

Les indicateurs épidémiologiques

Du 8 au 14 mars (semaine 10)

Les données ci-dessous sont actualisées les mardis et les vendredis. Date de la dernière mise à jour : 1 mars 2021

Source : Santé Publique France, cellule régionale Paca-Corse

LE NOMBRE DE TESTS

Du 8 au 14 mars

RÉGION

212 425

04

4 641

05

4 489

06

57 158

13

88 675

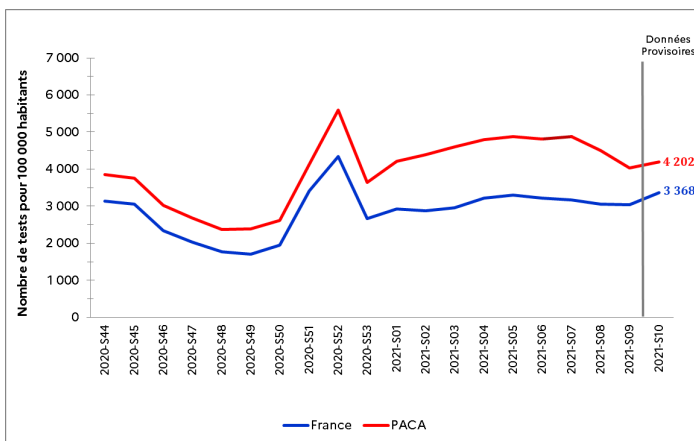
83

41 702

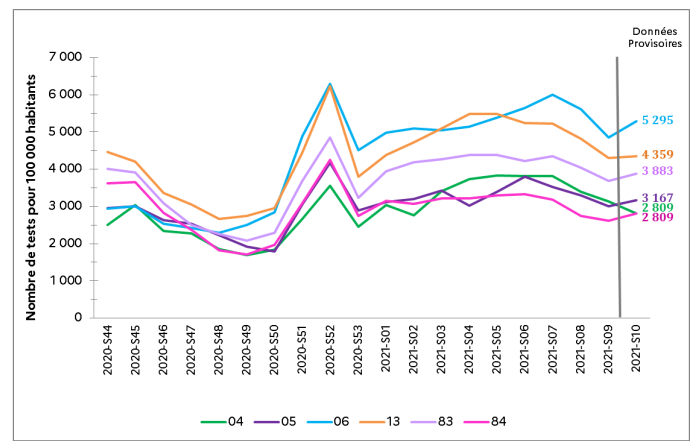
84

15 760

ÉVOLUTION DU TAUX DE DÉPISTAGE



Taux de dépistage France / Paca



Taux de dépistage par département

TAUX DE POSITIVITÉ

Du 8 au 14 mars

RÉGION

8,3
8,0 %

04

7,6 %

05

8,3 %

06

8,5 %

13

7,3 %

83

8,5 %

84

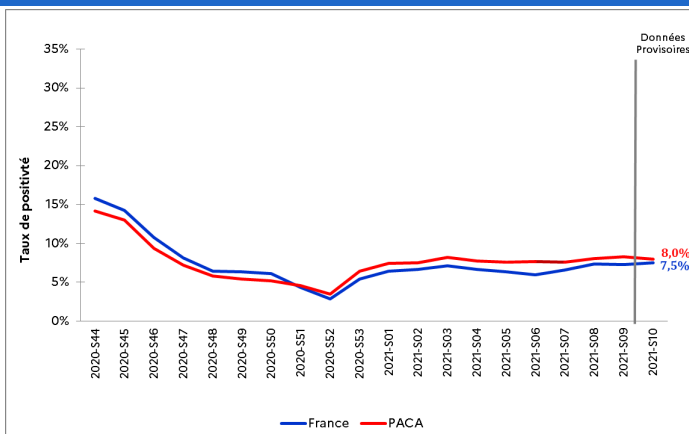
8,5 %

Période précédente

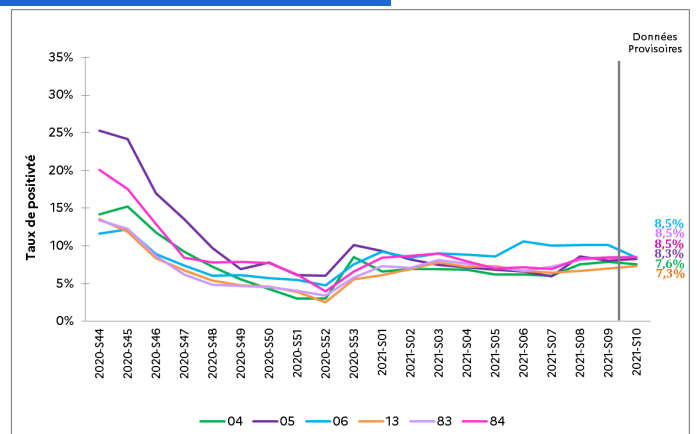


Au niveau régional, le taux de positivité est en légère baisse en semaine 10 (8,0 % versus 8,3 % en semaine 09).

ÉVOLUTION DU TAUX DE POSITIVITÉ



Taux de positivité France / Paca



Taux de positivité par département

TAUX D'INCIDENCE

Du 8 au 14 mars

Période précédente

RÉGION

333 336

04

214

05

264

06

449

13

320

83

331

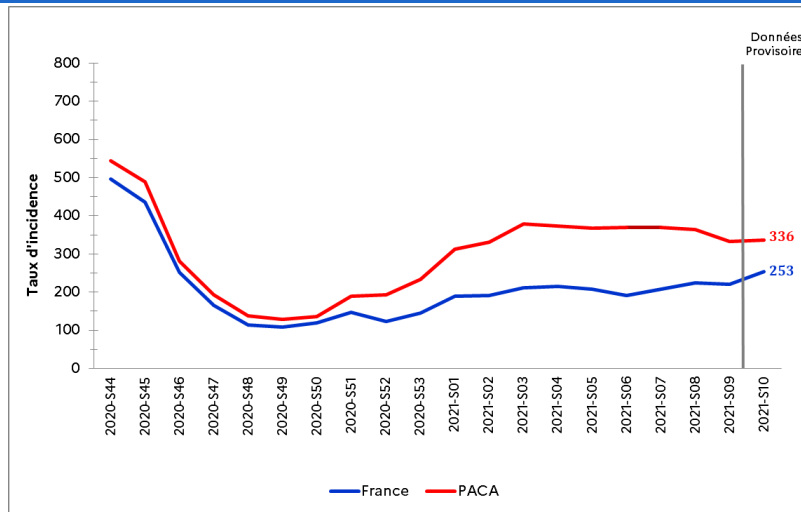
84

239

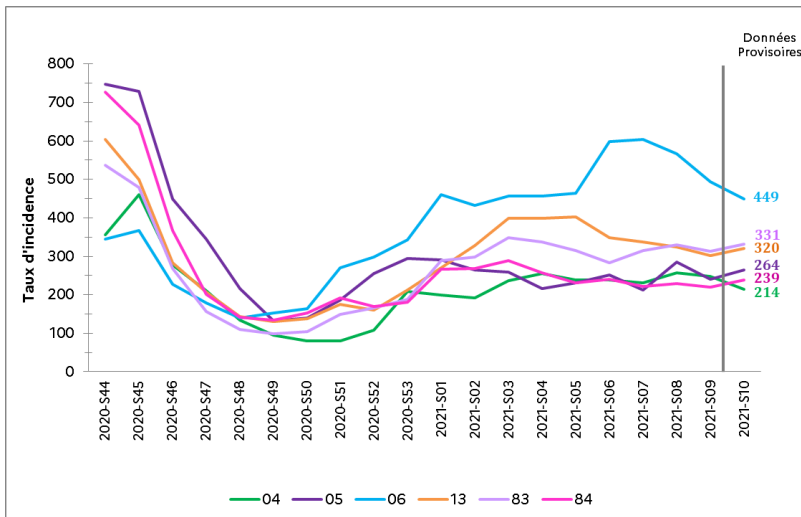


Au niveau régional, le taux d'incidence, calculé sur les tests RT-PCR et les test antigéniques, est de 336 pour 100 000 habitants en semaine 10. Il est stable par rapport à la semaine 09 (333). Cette tendance est différente selon les départements avec une forte baisse observée dans les Alpes-Maritimes, tandis que les taux d'incidence augmentent dans les autres départements (à l'exception des Alpes-de-Haute-Provence).

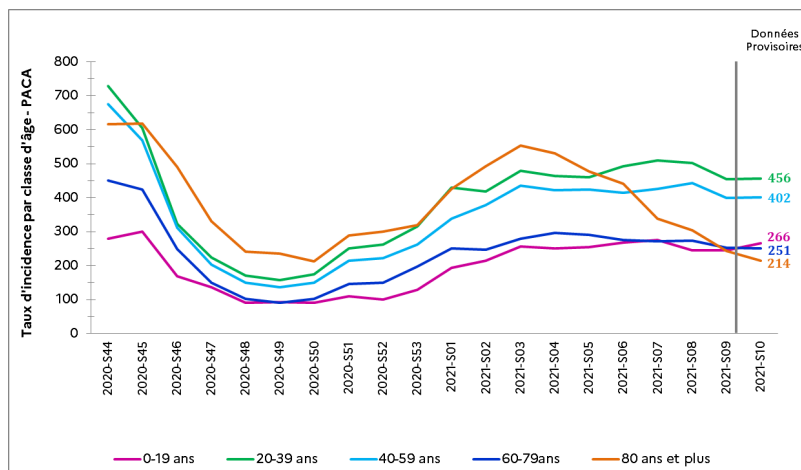
ÉVOLUTION DU TAUX D'INCIDENCE



Taux d'incidence France / Paca



Taux d'incidence par département



Taux d'incidence par classe d'âge (Paca)

Vaccination



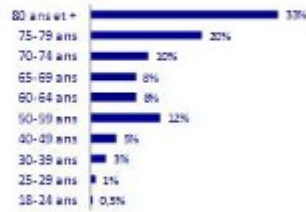
RÉGION
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

463 490

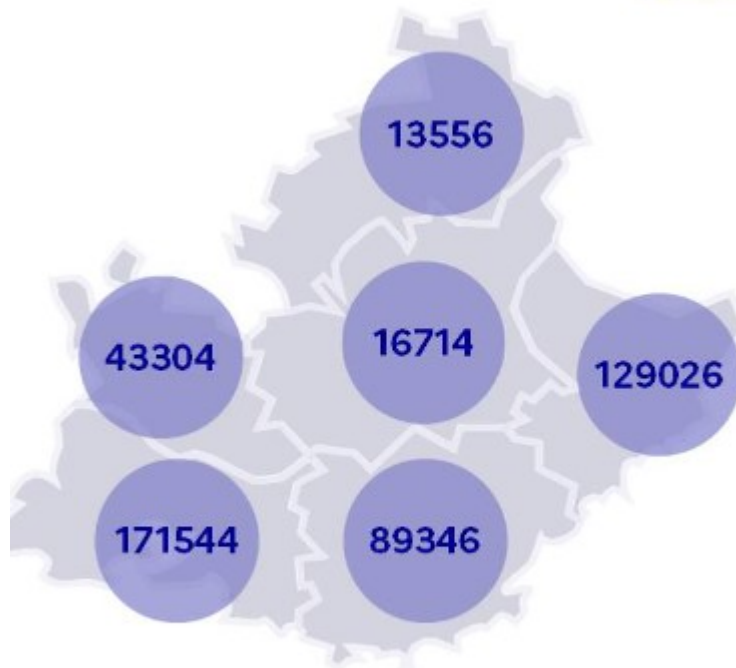
premières doses injectées

190 363

secondes doses injectées



Données du 16 mars 2021



• Nombre de premières doses injectées

463 490 personnes ont reçu au moins une 1^{ère} dose de vaccin contre la Covid.
Parmi elles, 190 363 ont reçu 2 doses.

Le mot du préfet

La progression de l'épidémie s'accélère sur le territoire et elle a conduit le Gouvernement à confiner seize départements dont nos voisins maralpains pour contrer ce qui s'apparente désormais à une 3ème vague, liée pour une grande part au variant anglais plus virulent, plus contagieux et qui engendre plus de formes graves, notamment chez les plus jeunes.

Ce variant représente plus de 85 % des personnes testées positives dans le Var et au regard des indicateurs épidémiologiques, avec un taux d'incidence de 333 et un taux de positivité de 8,7 %, notre département pourrait bien figurer parmi les prochains à se voir imposer des mesures sanitaires plus restrictives.

Les restrictions aujourd'hui en vigueur dans le Var pour les commerces (fermeture des centres commerciaux non alimentaires de plus de 10 000 m², jauges réduites...) mais aussi sur la voie publique (limitation des rassemblements à 6 personnes, interdiction de manifestations...) visent à réduire les interactions sociales et la circulation du virus. De même, dans les entreprises, le télétravail doit absolument être encore accentué.

Chacun doit se mobiliser à l'instar de l'élan qui anime collectivités, personnels de santé et de secours pour la vaccination. Pour le troisième week-end consécutif, dix centres seront ouverts, de nouvelles modalités comme la mise en œuvre de centres éphémères permettront d'aller au plus près des populations isolées.

Nous devons tenir coûte que coûte en attendant que la campagne vaccinale produise ses effets. Poursuivons nos efforts !

Evence Richard, préfet du Var

POINT ÉPIDÉMIOLOGIQUE

INDICATEURS DE SUIVI ÉPIDÉMIOLOGIQUE POUR LE VAR AU 19 MARS 2021

	S4 25/01 31/01	S5 01/02 07/02	S6 08/02 14/02	S7 15/02 21/02	S8 22/02 28/02	S9 01/03 07/03	S10 08/03 14/03	S11 15/03 18/03
Nombre de tests réalisés	46906	46647	45043	46504	43402	39580	41570	ND*
Nombre de tests positifs	3601	3270	3033	3381	3540	3364	3558	ND*
Taux de positivité	7,70 %	7,20 %	6,70 %	7,30 %	8,20 %	8,50 %	8,50 %	8,70 %
Taux d'incidence (pour 100 000 hab)	335	315	282	315	330	313	331	333*

* non consolidés ND : non disponibles

INDICATEURS SANITAIRES

- Nb de décès en établissement de santé : **1084**

- File active des **patients hospitalisés en unité conventionnelle** : **267**

- File active des **patients hospitalisés en réanimation** : **67**

➔ **CLUSTERS** Le nombre cumulé de clusters signalés continue d'augmenter : **612** dont **113** en cours d'investigation.



10 centres ouverts le week-end des 20 et 21 mars

La mobilisation des collectivités et de leurs agents, celle des personnels de santé et des sapeurs-pompiers du SDIS 83 permettent pour ce troisième week-end consécutif d'ouvrir 10 centres de vaccination.

- **7 centres dédiés aux personnes de plus de 75 ans** en activité la semaine restent ouverts. Pour ces centres, les rendez-vous s'effectuent en ligne sur la plate-forme www.doctolib.fr ou par téléphone auprès de chacun d'entre eux. **Seules les personnes qui ont pris un rendez-vous pourront être vaccinées.**

- **2 centres éphémères** sont mis en place par le Service d'incendie et de secours du Var. L'ensemble des rendez-vous sont pris par les communes.

- **1 centre hospitalier** sera également ouvert ce week-end pour accueillir les personnels de santé, les + 75 ans et les + de 50 ans avec comorbidités.

Centres ouverts samedi et dimanche de 9h à 17h (sauf exceptions) :

Toulon Port Marchand	Gymnase du Port Marchand, rue Robert Schuman	rdv au 0 800 80 80 83
La Seyne-sur-Mer	ESAJ, Avenue Yitzhak Rabin	rdv au 04 94 06 96 00
Brignoles	Centre de tir à l'arc, 90 ch des Archers	rdv au 04 94 86 15 95
Saint-Raphaël (S-9h à 18h - D 9h à 14h)	Espace nature, 1196 boulevard de la Mer	rdv au 04 94 51 91 60
Fréjus (S-9h à 18h - D 9h à 14h)	Base nature espace Caquot, 1196 Bd de la Mer	rdv au 04 94 51 91 60

Centres ouverts uniquement samedi :

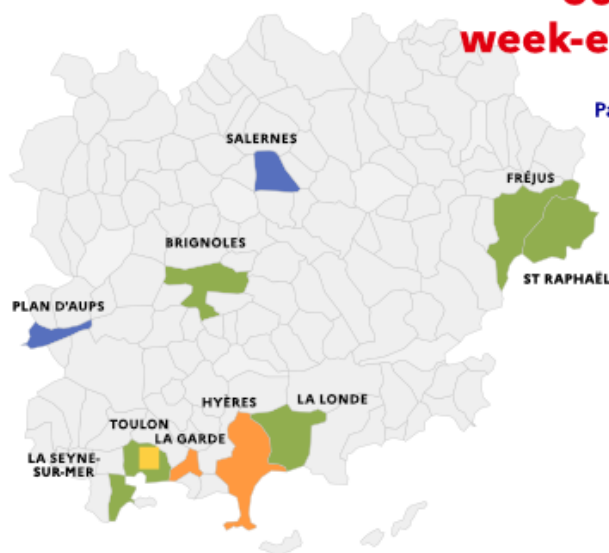
Hyères (9h - 17h)	Forum du Casino-3 avenue Ambroise Thomas	rdv au 04 22 14 64 51
La Garde (9h - 13h30)	Salle Justin MUSSOU, 1131 avenue Baptistin Autran	rdv au 04 94 48 22 35

Centre hospitalier

	Samedi	Dimanche	Public
CHITS à Ste Musse	9h-12h et 13h45-16h	9h-12h et 13h45-16h	Personnels de santé + 75 ans + de 50 ans avec comorbidités

Les centres de vaccination ouverts dans le Var week-end du 20-21 mars

Personnes de +75 ans
Patients vulnérables à très haut risque



	Centre hospitalier ouvert pour les personnels de santé
	Centres éphémères ouverts par le SDIS samedi 20 et dimanche 21 (absence de réservation possible)
	Centres de vaccination à destination des personnes de + de 75 ans hors Ehpad ouverts samedi 20 et dimanche 21
	Centres de vaccination à destination des personnes de + de 75 ans hors Ehpad ouverts samedi 20

OUVERTURE DE CENTRES ÉPHÉMÈRES À LA DEMANDE DES COMMUNES

Pour compléter l'offre de vaccination dans le département, des centres éphémères vont être créés pour un temps déterminé (un week-end, une, deux voire trois journées successives) à la demande des communes ou de groupement de communes qui auront, au préalable, recensé au moins 100 personnes à vacciner sur leur territoire.

Ces centres éphémères pourront être gérés :

- ➔ soit par les maisons de santé ou par les mairies avec le concours des professionnels de santé de la commune ;
- ➔ soit être armés par les sapeurs-pompiers du service départemental d'incendie et de secours (SDIS 83) ou les militaires de l'Unité d'instruction et d'intervention de la sécurité civile de Brignoles (UIISC7) mais avec le concours actif des mairies pour recenser les personnes à vacciner.

Plusieurs centres éphémères ont déjà été mis en œuvre par les sapeurs-pompiers : à Cotignac, Puget-Ville et Rians le week-end dernier, et ce week-end à Plan d'Aups et Salernes.

Un centre éphémère géré par une maison de santé est actuellement en activité sur la commune de Barjols. Les vaccinations concernent les personnes de plus de 75 ans de Barjols mais également des communes limitrophes. Ce centre est ouvert sur une semaine et sera de nouveau ouvert dans 3 semaines pour les rappels.

Un cahier des charges rédigé par l'Agence régionale de santé précisera les modalités de mise en œuvre de ces centres et sera transmis aux maires.

CHIFFRES DE LA VACCINATION DANS LE VAR



Au 18 mars au soir,

88 735 personnes ont été vaccinées depuis le 6 janvier

39 083 personnes ont reçu la 2^{ème} injection soit au total

127 818 injections ont été réalisées.

LES INTERDICTIONS EN VIGUEUR

La très grande contagiosité du variant anglais présent dans plus de 85 % des cas positifs dans le Var impose à chacun de respecter les interdictions en vigueur dans le département, sous peine de s'exposer à des mesures encore plus restrictives.

Les mesures ci-après, à l'instar de la stratégie gouvernementale se veulent pragmatiques, proportionnées et adaptées à la situation locale. Il s'agit là aussi de « freiner sans enfermer » en limitant les interactions sociales et les situations à risque.



La tenue des vide-greniers, foires aux puces, braderies et brocantes est interdite par arrêté préfectoral sur tout le département du Var, afin de prévenir toute concentration de personnes dans des manifestations où les règles de distanciation physique ne peuvent pas être garanties.

Tout contrevenant s'expose à une amende de 135 € qui peut s'élever jusqu'à 3 750 € en cas de récidive. Retrouvez l'arrêté sur www.var.gouv.fr.

Ce week-end, des contrôles seront menés sur des lieux connus pour accueillir de tels rassemblements.

De même, la **consommation de boissons alcoolisées sur la voie publique et les espaces publics est interdite** afin de limiter les regroupements spontanés de personnes où les mesures de distanciation ainsi que l'obligation du port du masque en vigueur dans 117 communes du Var ne peuvent être respectées.

Retrouvez l'arrêté sur www.var.gouv.fr.



Cette mesure renforce **l'interdiction des rassemblements de plus de 6 personnes sur la voie publique** ou dans un lieu ouvert au public, résultant du décret n°1310 du 29 octobre 2020 sur les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de COVID-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.

Dans un contexte sanitaire qui demeure extrêmement tendu, il est demandé aux organisateurs d'événements festifs ainsi qu'aux communes de surseoir à tous leurs projets de manifestations et de ne plus adresser de dossier de déclaration en préfecture puisqu'aucune dérogation ne peut aujourd'hui être accordée.



En effet aujourd'hui, seules sont autorisées les manifestations revendicatives soumises à déclaration préalable et autorisation préfectorale, les réunions ou activités à caractère professionnel, les services de transports de voyageurs, les cérémonies funéraires et les cérémonies publiques ainsi que les marchés.

Et si les réunions professionnelles et cérémonies sont autorisées dans un format restreint, les banquets, buffets, vins d'honneur et cocktails à l'issue ces dernières sont eux aussi interdits.